Cinquante troisième année. - N° 181 A Jeudi 19 septembre 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 771

38 – ISÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Ventes et cessions

518 910 419 RCS Grenoble.
SURGIVISIO.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 30906.06 EUR.
Adresse : 2, Avenue De Vignate, Zone de Mayencin II, 38610 Gières.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet d'apport partiel d'actifs placé sous le régime des scissions Société bénéficiaire : SURGIVISIO Forme : société par actions simplifiée Adresse du siège : 2 Avenue de Vignate Zone De Mayencin II-38610 Gières Capital : 30.906,06 euros Numéro unique d'identification : 518 910 419 Lieu d'immatriculation : RCS Grenoble Société apporteuse :LINKEOS Forme : société par actions simplifiée Adresse du siège : 1 rue Claude Chappe-69370 Saint Didier au Mont d'Or Capital : 188.500 euros Numéro unique d'identification : 814 258 638 Lieu d'immatriculation : RCS Lyon Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : Actif : 306.397 € Passif : 206.397 € Actif net : 100.000 € Rapport d'échange des droits sociaux : L'apport est ainsi consenti et accepté moyennant l'attribution à l'apporteur d'actions ordinaires du bénéficiaire, d'un centime d'euro (0.01) de valeur nominale chacune, créées au titre d'une augmentation de capital social du bénéficiaire d'un montant total de 100.000 euros par émission de 12.121 actions ordinaires souscrites au prix de 8,25 euros chacune, soit leur valeur nominale assortie d'une prime d'émission de 8,24 euros par action. Le capital social du bénéficiaire sera en conséquence augmenté d'un montant de 121,121 euros pour le porter de 30.906,06 euros son montant actuel à 31.027,27 euros et qui sera divisé en 3.102.727 actions de 0,01 euro de valeur nominale chacune. Montant prévu de la prime d'apport : 0 euros Date du projet commun de scission : 10 SEPTEMBRE 2019 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante: pour LINKEOS le 17/09/2019 au GTC Lyon et pour SURGIVISIO le 17/09/2019 au GTC de Grenoble..